

# **Chères Jardinières**

# **Chers Jardiniers**

Nous organisons une AG extraordinaire dans le but de préciser quelques points des statuts et du Règlement de notre association.

Votre avis est déterminant et nous soumettrons les nouveaux textes au SPADOM (Service des Parcs et Domaines de la ville de Lausanne) qui nous a mis à disposition les parcelles du jardin.

Ainsi, nous vous convoquons à

## **L'Assemblée Générale extraordinaire**

## **De l'Association « Les Jardins du Grey »**

**27 septembre à 19 h**

**Centre oeucuménique de Bois-Gentil**

Votre présence est importante. Vous pourrez donner votre avis.

Nous rappellerons aussi l'importance de respecter les statuts et le Règlement de l'Association « Les Jardins du Grey ».

L'AG sera suivie d'une verrée.